



REDÉPLOIEMENT DE L'IME GUILHEM: UN PROJET
PATRIMONIAL ORIENTÉ VERS LA TRANSFORMATION
DE L'OFFRE

COMOP M.A.T.E.O. DISPOSITIFS DU 6 MAI 2026



Projet de redéploiement de l'IME Guilhem: un accord Arseaa/ARS sur une nécessaire évolution de l'offre

- Un accord de principe (rencontre du 16 avril 2019) entre l'Arseaa et la DDARS 31 pour engager un projet d'évolution de l'offre de l'IME Guilhem
- Un projet validé par les instances associatives (Bureau du 16 janvier 2020, Conseil d'administration du 27 février 2020)
- L'un des objectifs prioritaires du CPOM 2022-2027

LE CONTEXTE



Les ambitions des politiques publiques

Évolution
de nos environnements

Des orientations fortes

La politique en faveur de l'école inclusive

Offrir le droit à une scolarisation de qualité à tous les élèves en situation de handicap en répondant à leurs besoins éducatifs particuliers par une transformation pérenne du système éducatif et médico-social

Nos enjeux:

- développement de nos UEE (en école élémentaire, collège, lycée), création d'UEMA, de DAR
- transformation et structuration du pôle en plateformes de services et de ressources (décret DAME à paraître)

La stratégie en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

Faire changer le regard sur les compétences des personnes en situation de handicap
Ouvrir largement les portes des employeurs
Permettre à chacun de tendre vers la vie professionnelle de son choix

Nos enjeux:

- développement des passerelles IME/ESAT
- développement de la pré-orientation et de la préprofessionnalisation (ESRP)
- développement de la RAE et de l'apprentissage (dispositif Différent et compétent, CFA/CFAS)
- développement de l'emploi accompagné

Les priorités du Plan Régional de Santé de l'ARS Occitanie

Mobiliser les acteurs de santé et leurs partenaires pour davantage prendre en compte les besoins des personnes les plus vulnérables et d'agir plus efficacement, pour réduire les inégalités de santé

Nos enjeux:

- Permettre à tous l'accès à une prise en charge de qualité
- L'offre médico-sociale doit s'adapter à des besoins évolutifs
- Mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables
- Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence
- L'avenir est à toutes les formes de coordination et de coopération entre professionnels

La généralisation de la Réponse Accompagnée Pour Tous

Aboutir à une évolution systémique de l'organisation de la réponse apportée aux personnes, c'est-à-dire à celles et ceux qui sont sans solution chez eux ou dans leurs familles, celles et ceux qui sont suivis dans le secteur sanitaire ou en établissement médico-social avec une inadéquation de leur accompagnement, ou encore à celles et ceux qui souhaiteraient bénéficier d'une réponse plus intégrée, que ce soit à l'école, dans l'emploi ou dans le logement.

Nos enjeux: souplesse et agilité de notre offre



Les ambitions des politiques publiques

Un enjeu majeur: la perspective de la généralisation du fonctionnement en dispositif intégré (décret à paraître)



L'IME Guilhem: des enjeux spécifiques

- Une taille et une organisation institutionnelles complexes: hétérogénéité des publics, accroissement des situations de risques
- Des déplacements conséquents pour accompagner à partir du site de Venerque les activités inclusives en milieu ordinaire
- Un patrimoine immobilier nécessitant de lourds investissements dans l'hypothèse d'une poursuite de l'activité sur le site

L'IME Guilhem: des enjeux spécifiques

- Une transition vers l'inclusion déjà amorcée: une UEE collège (Le Vernet), une UEE lycée professionnel (Muret)
- Une offre visant un rapprochement des centres urbains : UTE * (Muret), SESSAD (Muret, Toulouse)
- De nombreuses coopérations à l'œuvre sur le territoire du Muretain: commune de Muret, communauté de communes du Muretain, Club des Entreprises du Muretain, ESRP et ESPO (EPNAK, UCRM), ESAT Les Pins (AJH), ESAT Le Ruisselet, ESAT Château Blanc (Rés'O), FJT de Muret, IME Porte de Garonne (Rés'O), CHU de Muret, CLS du Pays du Sud toulousain...
- Le fléchage par l'Education nationale de la création d'une UEE élémentaire à Labarthe-sur-Lèze

*UTE: *Unité Technique Externalisée*

LE PROJET GLOBAL



Les projections de redéploiement

Projections par dispositifs et tranches d'âge:

1. Muret	Jeunes de 16-20 ans	Plateforme préprofessionnelle/ Accueil de jour + Int
2024	<i>40 places</i>	(Programme Soléa – ZAC Porte des Pyrénées)
	<i>Dont : 32 places d'internat</i>	Adossage à l'UEE existante du Lycée polyvalent Pier d'Aragon
2. Labarthe-sur-Lèze	Jeunes de 6 - 11 ans	Accueil de jour + Internat
A partir de 2026	<i>20 places</i>	(Maison Pélissier, avenue du Lauragais)
	<i>Dont : 3 places d'internat</i>	Adossage à une UEE à déployer au sein de l'école élémentaire Les Trois Moulins L'Ayguière
3. Le Vernet	Jeunes de 12-15 ans	Accueil de jour (implantation en cours)
2025-2026	<i>30 places</i>	Adossage à l'UEE existante du Collège Marcel Doret

* Proposition de réduction de l'autorisation internat Guilhem de 40 à 35 places avec objectif de fonctionnement en file active jusqu'à 45 jeunes

LE PROJET IMMOBILIER DE MURET





Unité des 16-20 ans (Muret)

- Le site: ZAC Porte des Pyrénées (programme immobilier Res'Pyr)
- L'AMO: Patrimoine Performance Service
- L'AMU: Agence EMA
- Le promoteur: AFC Promotion
- Les architectes: AMPM architectes pour AFC, agence Triptyque pour l'Arseaa (espaces accueil de jour et ateliers)



20224			ZAC porte de Pyénées Réalisation d'une Réserve en Séjours et d'un Etablissement Socio-Educatif	Etablissement socio éducatif R+2	Date: 24/11/2022	Echelle: 1:200	PRE4	1	07
-------	--	--	---	----------------------------------	---------------------	-------------------	------	---	----





Les intentions du projet

- ❖ Pour les jeunes: une unité à taille humaine, un projet favorisant l'inclusion et l'autonomie
- ❖ Pour les professionnels: un environnement de travail favorisant les collaborations internes et externes, le croisement de regards et le « hors les murs »
- ❖ Pour la Direction: se rapprocher de la « Cité », soutenir l'évolution des pratiques, optimiser les espaces et les coûts.

JEUNES
ET
FAMILLES

NOUVEAUX BESOINS

Inclusion

Pouvoir d'agir



- ❖ Une atmosphère accueillante, une esthétique épurée, une luminosité naturelle
- ❖ Des espaces repérés par usages intégrant des fonctionnalités adaptées, repérés
- ❖ Des espaces de confidentialité, des ateliers, des salles de médiation, de rééducation, d'évaluation et de rencontre de toutes dimensions
- ❖ Espace ouvert sur l'environnement
- ❖ Un espace extérieur réduit incitant la fréquentation des espaces publics (complexes sportifs, clubs associatifs sportifs ou culturels)



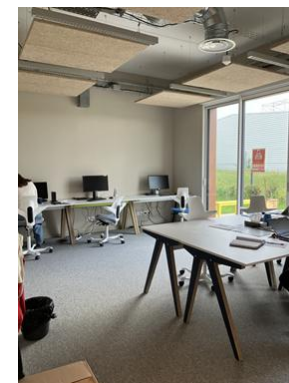
EQUIPE

NOUVELLES PRATIQUES

Collaborations internes et externes,

Croisement de regards

Aller vers



- ❖ Un aménagement en open space des espaces pro, qui tout en favorisant la transversalité, a permis de créer une ambiance dynamique propice aux échanges
- ❖ Des espaces de convivialité visant à la cohésion d'équipe pluridisciplinaire
- ❖ Des zones dédiées aux interactions et stimulant la rencontre et/ou la collaboration
- ❖ Des espaces de confidentialités (cabine téléphonique)
- ❖ Du matériel informatique adapté permettant de tracer l'activité
- ❖ Des espaces d'accompagnement réduits incitant à développer des conventions de partenariat avec différents acteurs (structures pour adulte du milieu protégé, entreprises, associations...)



NOUVELLE REPONSE

DIRECTION

Se rapprocher de la « Cité »

Soutenir l'évolution des pratiques

Optimiser les espaces et les coûts.



- ❖ En mettant fin aux bureaux et espaces individuels, la réalisation d'économies significatives en surfaces (de 7000 m² à 2500m² sur l'ensemble du programme de redéploiement), tout en valorisant chaque mètre carré.
- ❖ Moyens techniques renforcés pour favoriser la communication (Smartphones, PC portables, système de réservation des salles dématérialisé, flotte de véhicules adaptés, différents logiciels sécurisés)
- ❖ Mise en place d'un Copil de suivi de l'emménagement permettant d'accompagner l'évolution des usages et des pratiques

L'état des lieux après 9 mois de fonctionnement

- **Des points satisfaisants** : une facilité d'appropriation des nouveaux espaces et des nouveaux usages par les jeunes, les échanges avec les différents acteurs de la cité, les initiatives, les idées innovantes, l'atmosphère, l'esthétique, les échanges informels, le pouvoir d'agir de tous.
- **Des points à améliorer** : la circulation dans un espace plus restreint, la connaissance des missions de chacun, le respect de la temporalité de chacun pour intégrer les nouvelles pratiques, des inquiétudes et du stress en lien avec cette ouverture, ce manque de « murs », le temps passé dans les déplacements, les instances de concertation.

Merci pour votre attention !

